FERMETURE DES RAYONS NON ALIMENTAIRES DES GRANDES SURFACES : PRUDENCE AVEC L'E-COMMERCE !

Categories: À la une !, Actualités ADC FRANCE, Commande, livraison, Commerce : litige lié à la vente, Les conseils
Tags: Actualités, Conseils, Scandale

Nous avons appris ce soir la fermeture des rayons non alimentaires des grandes surfaces. Cette décision prise pour essayer de satisfaire les petits commerçants ne va faire qu'empirer la situation. Cela ne permettra pas en outre de sauver ces commerçants qui géraient la situation avant la fermeture. Cette décision ne fait pas un euro de chiffre d'affaire...

Il manquait dans le paysage la pénurie pour les produits non alimentaires...

En effet, nous pourrons maintenant acheter de la nourriture et (presque) rien d'autre !

Voici le lien vers le Décret n° 2020-1331 du 2 novembre 2020 limitant les produits pouvant être commercialisés.

Le reste ? Ce sera sur des sites d'e-commerce !

Va se poser la question des consommateurs qui n'ont pas internet (!) et qui ne pourront donc pas acheter ce dont ils ont besoin.

Comment vont faire plus d'un million de français qui sont interdits bancaires ?

En outre, les achats sur internet sont loin d'être sécurisés. Nos dizaines d'enquêtes montrent que

des pièges dangereux vous attendent.

Nous citerons à titre d'exemple le dropshipping qui permet à des petits malins de vendre des produits chinois avec un prix d'achat multiplié par 5 voire plus !

http://adcfrance.fr/commande-livraison/dropshipping-les-recherches-de-ladc-france/

http://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/drop-shipping-les-sites-best-deal-fr-my-beauty-skin-com/

Nous pouvons aussi évoquer les sites d'escrocs comme par exemple M. GROS avec les sites de trottinettes électriques ou de gel...

http://adcfrance.fr/commerce-litige-lie-a-la-vente/arnaques-au-masques-gel-hydroalcoolique-les-conseils-de-ladc-france/

http://adcfrance.fr/commande-livraison/lactivite-de-m-victor-elie-gros/

Aussi, nous vous invitons à la plus grande prudence, en cherchant toujours les mentions légales des sites sur lesquels vous souhaitez acheter. Pensez à regarder où se trouve la société à qui vous commandez, et prenez quelques minutes pour taper le nom du site dans un moteur de recherche et voir si des commentaires négatifs apparaissent!

Mais encore, sachez que de nombreux petits commerces mettent en place des possibilités de "*click and collect*", en permettant à leurs clients d'acheter les produits du magasin sur Internet et de venir les chercher sur rendez-vous . Et certaines villes regroupent les magasins participants sur un seul et même site.

Enfin, en cas de problème, vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr ou nous appeler au 03.62.02.11.15. Nous avons une grande expérience dans les recherches sur l'e-commerce.